



**Forum: Discussions sur la Mégane**

**Topic: limite raisonnable des frais sur nos mégane**

**Subject: limite raisonnable des frais sur nos mégane**

Publié par: snake

Contribution le : 14/07/2015 20:55:41

Bonsoir, petite question.

A partir de quel moment faut-il arrêter les frais sur une voiture de presque 20 ans ?

Ma Mégane cabriolet vient d'avoir 190 000 km. Je me rend compte que j'ai les 4 amortisseurs à changer, ainsi que toute la ligne d'échappement (cata d'origine hs tresse + intermédiaire également).

J'ai aussi les silent bloc de barre stabilisatrice complètement morts ainsi que l'ensemble disque + frein et les deux rotules de suspensions.

Ayant déjà dépensé plus de 1000 € chez Renault l'année dernière pour faire changer ma colonne de direction qui avait lâché, je commence à être las des frais.

Hormis ca, l'état carrosserie et intérieur sont irréprochables, mais évidemment tout avait été refait à l'époque à neuf avec de nombreux frais. L'époque passion on va dire.

J'ai la voiture depuis mars 2010 donc bientôt 6 ans dans quelques mois.

Au bas mot même si je pourrais faire les travaux moi-même en commandant les pièces qu'il me faut sur Oscaro j'en aurai au moins pour 500 €... Sans compter qu'après il y aura peut-être autre chose. J'ai la Clio 4 TCE pour rouler tous les jours donc je peux me permettre de ne pas utiliser la Mégane.

Mais pensez-vous que ce soit économiquement rentable d'enchaîner les frais sur une voiture si vieille ? Le feriez-vous ? Quelle est la limite du raisonnable au bout d'un moment ?

Car quand on fait le calcul des frais depuis un moment j'aurais pu m'acheter une autre voiture moins vieille, moins kilométrée.